

## EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

**OBJET :** CONVENTION AVEC LA SEMCODA POUR LE DENEIGEMENT DU PARKING « REINE ASTRID »

Séance du 30 janvier 2018

L'an deux mille dix-huit, le trente janvier à vingt heures, le Conseil Municipal d'Hauteville-Lompnes, dûment convoqué le vingt-trois janvier deux mille dix-huit, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard ARGENTI, Maire.

**Membres présents :** MM. ARGENTI Bernard, BLEIN Jean, BOURGEOIS Didier, FERRARI Jean, PESENTI Philippe, RABUT Jacques, RENAUD Jean-Xavier, RODRIGUEZ-CERVILLA José, SAVEY Didier, ZANI Guy, Mmes BOURDONCLE Annie, MACHON Annie, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, ROSIER Nicole, TRAINI Marie.

**Membres absents excusés :** M. CHAPUIS Gérard (représenté par M. BLEIN Jean), Mmes BARDON Fabienne (représentée par M. ARGENTI Bernard), CARRARA Carole (représentée par M. FERRARI Jean).

**Membres absents :** MM. CHARVOLIN Roch, HARNAL Sébastien, PIFFADY Philippe, Mmes CHENET Valérie, JOLY Fabienne, ROTARU Maria, THIBERT Monique, TREUVELOLOT Catherine.

**Secrétaire de séance :** Mme PALAZZI-ZANI Nelly.

**Soit : 16 présents, 3 pouvoirs.**

Suite aux difficultés rencontrées lors du déneigement du parking de la Reine Astrid par la Semcoda et lors d'une rencontre en Mairie, il a été convenu d'établir une convention entre la Semcoda et la Commune ayant pour objectif de déterminer la mission de déneigement.

En contrepartie, l'entretien des espaces verts des parties communes est à la charge de la Semcoda.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, des membres présents ou représentés,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention entre la Semcoda et la Commune et relative au déneigement du parking de la « Reine Astrid ».

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.



Le Maire,

Bernard ARGENTI.

*Handwritten signature of Bernard ARGENTI*